



Le centre culturel, c'est vous !

PRÊT DE MATERIEL

Description	CC Voisins	Communes et écoles PDC	Associations socioculturelles	Associations commerciales	Caution
MATERIEL D'EXPOSITION					
Grilles caddies (23)	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	N.A.
Housses Grilles caddies	€ 0,00	€ 0,00	€ 2,00	€ 3,00	N.A.
Spots à pince	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,50	€ 1,00	N.A.
Câbles de liaison	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,50	€ 1,00	N.A.
MATERIEL DE SONORISATION					
Kit son	€ 0,00	€ 0,00	€ 75,00	€ 115,00	€ 150,00
Micro HF main	€ 0,00	€ 0,00	€ 10,00	€ 15,00	N.A.
MATERIEL DE PROJECTION					
Ecran de projection 4 x 5m	€ 0,00	€ 0,00	€ 40,00	€ 60,00	€ 150,00
Vidéoprojecteur (1)	€ 0,00	€ 0,00	€ 30,00	€ 45,00	€ 150,00
MATERIEL D'ACCUEIL					
Gobelet réutilisable	€ 0,00	€ 0,00	€ 10,00	€ 10,00	N.A.
MISE A DISPOSITION DE SALLES					

Le Centre culturel met également ses salles à disposition. Le tarif est de 15€ pour un atelier ou une réunion, 50€ par journée et de 100€ par week-end (du vendredi soir au dimanche).

* Le Centre culturel est prioritaire sur l'utilisation du matériel et sur l'occupation de ses salles.

* Les associations membres de l'Assemblée Générale bénéficient d'une réduction de 40% sur le prix de la location du matériel.

* La location sera payée au retour du matériel. Pour toute détérioration ou disparition, le Centre culturel se réserve le droit de refacturer la réparation ou le remplacement à l'emprunteur.

* L'emprunteur s'engage à respecter les conditions générales détaillées sur la fiche de mise à disposition.

Le centre culturel, c'est vous !

Que pouvons-nous vous mettre à disposition ?

23 grilles Caddie de 1200mm/2030mm
(avec possibilité d'avoir une housse noire par grille)



Le centre culturel, c'est vous !

23 spots à pinces noirs avec ampoules



Des kits de rallonges 220v proportionnels aux nombre de grilles demandées



Le centre culturel, c'est vous !

25 chevalets de tables et/ou de vitrines de différentes tailles



Pour vos réservations éventuelles, merci de m'envoyer un mail (jeanpaul@culturecollines.com) en choisissant le matériel dont vous avez besoin, et, un mois maximum, avant votre activité ☺.

Le centre culturel, c'est vous !

Matériel de sonorisation que nous vous proposons

(Pour un nombre de 200 personnes maximum)

Une table de mixage pour 15 micros
(allant jusqu'à 17 maximum)



Deux enceintes et pieds



Le centre culturel, c'est vous !



Un amplificateur



Un lecteur CD



Des micros pour voix (max 6 pièces)



et

Le centre culturel, c'est vous !



câbles enceintes, de micros, d'ordinateur et de lecteur cd



Ce matériel, une fois chargé dans votre véhicule, prend environ le volume du coffre d'un break.

Celui-ci est pré-monté avec un code couleur sur chaque câble correspondant aux éléments fournis.

Son utilisation est très simple.

Il y a une notice explicative avec ce kit de sonorisation.

Pour toute assistance technique si besoin, contactez :

Jean-Paul Vanesse au 0498/366.955



Le centre culturel, c'est vous !

Conditions mise à disposition de gobelets réutilisables

Le Centre culturel du Pays des Collines peut mettre à disposition des associations locales et/ou écoles un stock de gobelets réutilisables pour la tenue d'un bar lors de leurs évènements.

Aux dates et heures fixées au préalable, les gobelets propres et prêts à l'emploi sont à venir retirer au Centre culturel du Pays des Collines (Rue de la gare, 20 - 7910 Anvaing) ; c'est également à cette adresse que l'emprunteur devra les restituer. Au préalable, l'emprunteur aura pris soin de les laver entièrement : au retour, ils seront donc propres et prêts à être réutilisés.

Pour votre utilisation, nous vous conseillons d'appliquer une caution de la valeur d'une de vos boissons de manière à ce que les gobelets vous soient restitués.

En cas de dégradation ou de perte de gobelets, un montant de **1€** par gobelet vous sera facturé. Nous vous demandons d'être très vigilants sur la restitution des gobelets par les consommateurs ; soyez solidaires avec les emprunteurs ultérieurs.

Un montant de **10€** sera demandé à l'emprunteur pour couvrir les frais de mise à disposition. Une déclaration de créance sera envoyée dès retour et vérification du nombre et de la propreté des gobelets.

Une convention réglant les conditions de la mise à disposition des gobelets réutilisables sera établie entre le Centre culturel du Pays des Collines et l'emprunteur.